

Au conseil d'administration et à toutes les sections de Swiss Bowling

Procès-verbal de l'assemblée des délégués de Swiss Bowling (SB) du 26/09/2015 à Ittigen

Lieu :	Maison du Sport, centre Talgut Ittigen	
Présents :	Yannick Gass Xavier Ecoffey Beat Grauwiler Philippe Ecoffey	Président SB Président sportif SB Responsable des mutations SB Responsable des séniors SB
Excusés :	Peter Bütler Cédric Regenass Marc Hügin Katia Ancarani	Vice-président SB Vice-président sportif SB Trésorier SB Actuaire SB

Délégués :

Présents : 24 des 35 délégués (le minimum était de 24 !)

Invités : 1

Les sections ZG et AG sont excusées.

Présents : BE : 2 (3), BS : 2 (4), GE : 5 (5), JU : 1 (2), NE : 2 (2), NW : 2 (2), SZ : 2 (2), TG : 1 (2),
VD : 3 (5) ZH : 4 (4)

Ainsi simplement plus : 13

2/3 en plus : 16

Traduction simultanée : M. Rémy Kohler

Bienvenue

Yannick Gass accueille à 10h20 toutes les personnes présentes à l'AD (assemblée des délégués) d'aujourd'hui. Beat Grauwiler est responsable du procès-verbal.

1. Élection des scrutateurs

Sont élus comme scrutateurs : Iris Karakash et Florian Mathys

2. Procès-verbal de la dernière AD du 27/09/2014

Le procès-verbal a été approuvé à l'unanimité.

3. Approbation des rapports annuels

Tous les rapports sont disponibles dans le dossier.

Vote de tous les rapports : approuvés à l'unanimité.

4a. Approbation des comptes annuels

Avec la remise du dossier à l'AD, les comptes annuels 01/07/2014 - 30/06/2015 ont été joints. Les comptes annuels ont été clos avec un bénéfice de Fr. 1256,11. Les capitaux propres de Swiss Bowling au 30/06/2015 s'élèvent à Fr. 78'973,23. Marc Hugin a joint un rapport aux comptes annuels et le conseil d'administration a répondu aux questions à traiter.

Questions concernant le bilan et le compte de résultat:

Aucune question

Les comptes annuels sont approuvés par 24 pour.

4b. Approbation du rapport d'audit

Le rapport d'audit a été lu par Hans Peter Gubler.

Les réviseurs des comptes remercient le trésorier Marc Hügin pour son travail et recommandent d'approuver le rapport du trésorier.

Questions des délégués : aucune

Vote : le rapport de révision a été approuvé à l'unanimité.

5. Décharge du Conseil d'administration

La décharge du Conseil d'administration de SB est accordée à l'unanimité.

6. Admissions et / ou démissions

L'exclusion provisoire de la section AG en raison du manque de membres est approuvée à l'unanimité.

7. Élection du Conseil d'administration

Claudio Scialdone se propose comme Président de la séance, il a été élu avec 23 voix pour.

- Président :
Yannick Gass se présente pour un nouveau mandat, il est réélu à l'unanimité avec 24 voix pour.

Yannick remercie Claudio pour son engagement de courte durée.

À la demande de Florian Mathys, le vote des postes à pourvoir est avancé.

- Mutations :
Beat Grauwiler se présente pour un nouveau mandat, il est réélu à l'unanimité avec 24 voix pour.
- Séniors :
Philippe Ecoffey se présente pour un nouveau mandat, il est réélu à l'unanimité avec 24 voix pour.
- Président sportif :
Xavier Ecoffey se présente pour un nouveau mandat, il est réélu à l'unanimité avec 24 voix pour.

Il demande une meilleure information des membres par les présidents sportifs des différentes sections.

Après une courte pause, lors de laquelle la suite a été discutée, la séance continue avec l'un des points les plus importants.

- Trésorier :
Après des discussions intensives avec toutes les personnes présentes et après concertation avec Marc Hügin, Marc occupera le poste jusqu'à nouvel ordre. Si aucune alternative ne peut être trouvée dans un délai raisonnable, une solution externe sera cherchée. Nous remercions beaucoup Marc et cette solution est volontiers acceptée par 21 voix pour et 3 abstentions.
- Vice-président :
Florian Mathys et Eric Chambettaz se présentent. Après une courte présentation par Florian Mathys, le résultat du vote a été le suivant.
Florian obtient 18 voix et Eric obtient 2 voix (4 abstentions)
- Actuaire : aucune proposition, reste vacante, une solution intérimaire doit être cherchée.
- Juniors : aucune proposition, reste vacante, une solution intérimaire doit être cherchée.
- PR / Marketing : aucune proposition, reste vacant.

8. Élection des auditeurs

Les auditeurs disponibles pour l'année prochaine et qui donc se présentent à l'élection sont les suivants :

1. Auditeur : Stephan Richert (BE)
2. Auditeur : Hans Peter Gubler (ZH)
3. Auditeur : Claudine Jeanrenaud (NE)

Ces auditeurs sont élus avec 22 voix (2 abstentions) avec de chaleureux applaudissements.

9. Traitement des demandes présentées

Demande de la section TG :

Changement de nom de la section TG en "Section Thurgovie / St. Gall"

Après la description des circonstances par le président de la section Peter Unternährer présent, la résolution est approuvée par 23 voix pour (1 abstention).

10. Fixation du montant des cotisations à partir du 01/07/2016

Il n'est pas prévu de modifier les cotisations, l'AD est-elle d'accord ?

Vote : 23 pour (1 abstention)

Les cotisations restent donc inchangées selon la liste de notre page d'accueil.

11. Approbation du budget

Le budget a été joint aux comptes annuels de la documentation de l'AD.

Le Conseil d'administration explique le budget et les différentes positions.

Le Conseil d'administration a décidé de soumettre le budget, à l'avenir, pour la prochaine saison respective après l'Assemblée des délégués (jusqu'à présent la saison en cours). Ainsi, deux budgets seront présentés

à l'Assemblée des délégués uniquement cette année, l'un pour la saison en cours 2015 / 2016 et l'autre pour la prochaine saison 2016 / 2017.

Questions des délégués :

Après de brefs explications et éclaircissements, le vote a eu lieu comme suit :

Vote du budget pour les deux saisons : 22 pour (2 abstentions)

12. Modification des statuts :

Aucune

13. Distinctions honorifiques

Aucune

14. Varia

- **Nouveau logo et donc nouvelle identité de SWISS BOWLING**

Dans le cadre des stratégies de marketing qui ont été lancées depuis plusieurs années, le premier produit est né sous la forme du nouveau logo. Ensuite suivront le nouveau site, les affiches, les dépliants, les drapeaux et les T-shirts etc.

- **Séniors aux Championnats d'Europe à Bologne en 2015**

Un remerciement spécial aux séniors qui ont participé aux Championnats d'Europe à Bologne.

Nous félicitons particulièrement de tout cœur pour la médaille d'argent le trio pour les hommes : Daniel Golay, Pierre-André Syrvet et Pierre-Alain Cardinaux

et la médaille d'or en double pour les dames pour Ruth Doppler et Iris Karakash.

NOUS SOMMES CHAMPION D'EUROPE ! ! ! ! !

À l'occasion, un cadeau sera remis à chaque joueur pour les places sur le podium.

- **Question sur les dispositions concernant le handicap au SWISS BOWLING**

Philippe Louvrier GE pose la question de savoir si le HDC ne pourrait pas être constamment mis à jour afin de mieux percevoir les grandes différences éventuelles, car le calcul semestriel n'est pas très significatif.

Information de Xavier Ecoffey :

La demande peut être faite, lors de la prochaine session SPOKO de SB, par le président sportif de la section.

- **Questions sur l'équipe suisse et les juniors**

Question de Dario Ancarani :

Pourquoi le VS pour les femmes et les juniors ne prévoit aucun évènement ?

Et s'il était possible que les juniors puissent participer au Championnat d'Europe et au Championnat du monde à venir sur une base privée ?

Réponse de Xavier :

Les femmes ne pourront pas participer aux prochains Championnats d'Europe, car de nombreuses joueuses n'ont pas encore atteint le niveau approprié.

Pour les juniors aussi, aucun évènement n'est encore prévu. Le Conseil d'administration est prêt à permettre aux Juniors encadrés de participer à ces événements, à la condition que les dépenses soient entièrement à la charge des participants et que l'enregistrement et l'inscription soient effectuées par SB. De même, le décompte doit être effectué par le trésorier de SB et l'obligation de surveillance sur place doit être assurée.

Prochaine AD : prévue le samedi, 24/09/2016, à nouveau dans la Maison du Sport / Berne

Fin de l'AD : 13h05

Pour le procès-verbal : Beat Grauwiler

PS: procès-verbal rédigé en allemand et en français, en cas de litige, c'est la version originale en allemand qui fera foi.